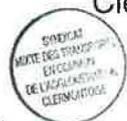




CERTIFICAT

Je soussigné, Serge GODARD, Président de l'établissement public SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND (SMTC-AC), dont le siège sis au 2 bis, rue de l'Hermitage 63063 CLERMONT - FERRAND CEDEX 01, inscrit sous le numéro SIREN 256 3000 120 00035 certifie que toutes les informations fournies dans nos références ainsi que dans les Curricula Vitae sont authentiques.



Clermont-Ferrand, le
Le Président du Syndicat Mixte
des Transports Publics de l'Agglomération
Clermontoise

Serge GODARD
Président du SMTC-AC

REÇU A LA PREFECTURE
DU PUY-DE-DOME

29 MARS 2013

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND



APOSTILLE
(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)
EQUATEUR

1. République française

Le présent acte public

2. a été signé par **M. Serge GODARD**

3. agissant en qualité de **Président**

4. est revêtu du sceau/timbre du **Syndicat Mixte des Transports en
Commun de l'Agglomération Clermontoise**

Atteste

5. à **RIOM**

6. le **22 mars 2013**

7. par le Procureur général de la Cour d'appel de **RIOM**

8. sous **846/13**

9. Sceau

10. Signature

Gérard PETERS
Avocat Général



"L'Apostille confirme seulement l'authenticité de la signature, du sceau ou timbre sur le document. Elle ne signifie pas que le contenu du document est correct ou que la République française approuve son contenu."